

## Factures non payées

Le Maire communiqué au Conseil une liste de factures non payées, imputables à des exercices précédents (1959 à 1963), ainsi que le relevé des charges non acquittées (1958 à 1962). Le montant des devis primitif de l'installation du chauffage central ainsi que les devis complémentaires sont communiqués.

Les factures de menuiserie, peintures, tapisseries, miroiterie sont également examinées.

Une prochaine réunion strictement réservée à l'examen de ces questions financières aura lieu sous peu. Entre-temps, M. Henry Fierro, prendra contact avec M. le Directeur de l'auditorium en vue d'un examen de la situation financière.